

Dites **NON** – Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes

Entre 15 et 76% des femmes subissent des violences physiques et sexuelles dus à des hommes au cours de leur existence. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour combattre cette pandémie mondiale. C'est l'occasion de faire changer les choses et d'être entendu. Rejoignez-nous !

Voici quelques idées de la manière dont vous pouvez dire **NON à la violence à l'égard des femmes et des filles**:

Individus

- Signez l'appel mondial à l'action sur www.ditesnonalaviolence.org pour dire aux gouvernements à travers le monde que vous voulez qu'ils fassent de la fin de la violence à l'égard des femmes et des filles une de leurs toutes premières priorités.
- Demandez à trois personnes que vous connaissez de s'inscrire sur le réseau de **Dites NON – Tous UNiS** sur www.ditesnonalaviolence.org.
- Rejoignez **Dites NON – Tous UNiS** sur [Facebook](https://www.facebook.com/ditesnonalaviolence) et [Twitter](https://twitter.com/ditesnonalaviolence) et restez mobilisé.
- Lancez ou rejoignez une action: portez-vous volontaire dans votre abri local, recueillez des signatures pour une pétition en faveur d'une législation contre la violence à l'égard des femmes et des filles, organisez une manifestation silencieuse ou une marche contre la violence, organisez une soirée chez vous et visionnez un film sur ce thème ou soutenez une action déjà existante sur www.ditesnonalaviolence.org. Chaque signature recueillie et chaque personne sensibilisée à cette question et chaque heure de volontariat compte !
- Aidez les organisations sur le terrain à catalyser le changement : donnez ou collectez des fonds en faveur du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes qui appuie les projets locaux et nationaux dans les pays en développement.
- Testez vos connaissances avec le quiz **Dites NON – Tous UNiS** sur <http://bit.ly/SayNoUNiTEquiz> et envoyez le à vos amis, votre famille et votre réseau pour diffuser le message.

Etudiants et professeurs

- Signez l'appel mondial à l'action sur www.ditesnonalaviolence.org, rejoignez **Dites NON – Tous UNiS** et recevez régulièrement des informations sur le sujet.
- Incluez des activités pour sensibiliser et promouvoir la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans vos programmes. Chaque étudiant sensibilisé est une action.
- Devenez partenaire de **Dites NON – Tous UNiS** en lançant un club **Dites NON – Tous UNiS** au sein de votre école, et créez un profil sur www.ditesnonalaviolence.org pour signaler vos actions.
- Organisez des manifestations, des séminaires, des séances de cinéma, des ateliers de travail, des conférences et des campagnes pour **Dites NON – Tous UNiS** à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Aidez les organisations sur le terrain à catalyser le changement : organisez une manifestation de collecte de fonds dans votre école pour obtenir des contributions en faveur du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, qui appuie les projets locaux et nationaux dans les nations en développement.
- Rejoignez **Dites NON – Tous UNiS** sur Facebook et Twitter et restez mobilisés. Créez un blog sur la question.
- Partagez vos actions avec d'autres écoles, universités et associations afin d'encourager d'autres à s'engager. Vous pouvez télécharger les documents que vous créez pour vos activités de sensibilisation sur www.ditesnonalaviolence.org.

Gouvernements et parlementaires

- Ajoutez votre nom à **Dites NON – Tous UNiS** afin de contribuer à la campagne Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes du Secrétaire général des Nations Unies, et indiquez-nous ce que vous faites pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Elaborez, adoptez, renforcez et mettez en place des plans d'action nationaux et locaux en vue de mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

- Passez en revue et faites appliquer la législation existante sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et assurez-vous qu'elle soit en adéquation avec les droits de l'homme.
- Ratifiez les traités internationaux pertinents sur cette question.
- Mettez en place des services d'urgence pour accueillir et protéger les femmes ayant été victimes de violences.
- Lancez et soutenez des campagnes et des activités de prévention et de sensibilisation. Identifiez et récompensez les femmes et les hommes qui travaillent localement ou nationalement pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Améliorez la collecte, l'analyse et la communication d'informations sur la fréquence et les causes de la violence à l'égard des femmes et des filles ainsi que l'impact de l'intervention, les performances des services publics dans la gestion de ce problème et le coût socio-économique pour l'ensemble de la société de la violence faite aux femmes.
- Attaquez-vous à la violence sexuelle liée aux conflits en assurant des moyens législatifs et judiciaires pour mettre fin à l'impunité à l'égard de la violence sexuelle en situation de conflit ou post-conflituel ; formez la police, l'armée et le personnel civil chargé du maintien de la paix en vue de prévenir la violence sexuelle et de protéger les femmes et les filles.
- Allouez des ressources suffisantes pour l'application des lois et la mise en place de programmes.
- Aidez à catalyser le changement sur le terrain : faites un don au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, qui appuie les projets locaux et nationaux dans les pays en développement.

Organisations de la société civile et organisateurs communautaires

- Devenez partenaire de **Dites NON – Tous UNiS**: créez un profil pour votre organisation/communauté sur www.ditesnonalaviolence.org et communiquez sur vos actions.
- Les chefs d'Etat et ministres de 72 pays et plus de 700 parlementaires ont signé en faveur de la campagne **Dites NON – Tous UNiS**. Travaillez avec les responsables gouvernementaux aux niveaux local et national pour qu'ils ratifient les traités internationaux traitant de cette question et qu'ils instaurent des lois et des politiques qui aident à mettre fin à la violence à l'égard des femmes dans votre pays ou communauté. Recherchez des informations sur le cadre juridique et les politiques sur la violence à l'égard des femmes dans votre pays sur www.un.org/womenwatch/daw/vaw/v-database.htm.
- Suscitez l'engagement des hommes, des jeunes et des dirigeants religieux de vos communautés de manière à sensibiliser et à prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Organisez des ateliers de travail et des formations de sensibilisation sur les formes les plus répandues de violence à l'égard des femmes et des filles à l'intention de la police, du système judiciaire, des professionnels de la santé, des professeurs, des médias, des entreprises du secteur privé et des dirigeants religieux. Chaque personne sensibilisée est une action, alors n'hésitez pas à faire part du récit de vos actions sur www.ditesnonalaviolence.org.
- Utilisez les outils de **Dites NON – Tous UNiS** pour vous aider dans vos actions, et partager le quiz **Dites NON – Tous UNiS** disponible sur <http://bit.ly/SayNoUNiTEquiz>.
- Téléchargez vos documents de mobilisation et de sensibilisation sur votre page Internet **Dites NON – Tous UNiS** afin d'inspirer d'autres.

Entreprises et firmes

- Devenez partenaire de **Dites NON – Tous UNiS** et faites de la fin de la violence à l'égard des femmes et des filles une priorité dans le cadre de la responsabilité sociale de votre entreprise.
- Appliquez une politique de tolérance zéro par rapport à la discrimination et au harcèlement sexuels sur votre lieu de travail, et favorisez le leadership des femmes.

- Aidez les organisations sur le terrain à catalyser le changement en contribuant au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, qui appuie les projets locaux et nationaux dans les pays en développement.
- Organisez une journée de sensibilisation au sein de votre entreprise: organisez des ateliers sur l'égalité des sexes, invitez une ONG locale luttant contre la violence à l'égard des femmes à donner une session d'information, visionnez un film sur la question de la violence faite aux femmes et encouragez vos employés à répondre au quiz de **Dites NON – Tous UNiS** sur <http://bit.ly/SayNoUNiTEquiz>. Comptabilisez les participants et enregistrez vos actions sur www.ditesnonalaviolence.org.
- Mettez à disposition de vos employés dans des endroits discrets et facilement accessibles de vos locaux des prospectus sur la manière d'obtenir de l'aide en cas d'abus.
- Renforcez la visibilité de la question: apportez votre contribution sous forme d'espace publicitaire gratuit sur vos forums ou sur votre site internet en y affichant une bannière de **Dites NON – Tous UNiS**.

Remarque: Si vous organisez des activités dans des endroits où l'accès Internet est limité, ou si vous ne pouvez pas accéder au site Internet **Dites NON – Tous UNiS**, veuillez nous contacter sur saynotoviolence@unwomen.org ou contactez le bureau régional/de pays de l'ONU Femmes le plus proche de vous et racontez-nous vos actions ! Nous diffuserons votre message sur le réseau mondial de **Dites NON – Tous UNiS**.